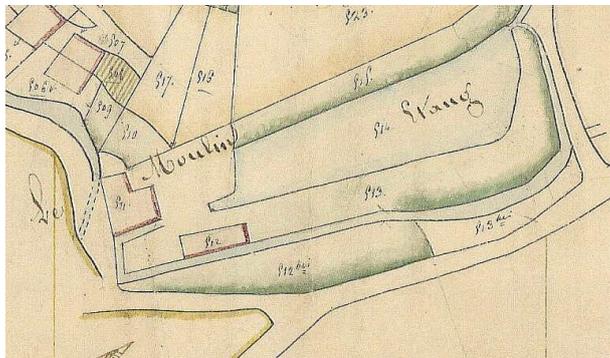


Les comptes de Girard de Berchod, du château de Varey, (1355-1357) mentionnent un moulin à l'Abergement sans préciser son lieu d'implantation : « *Reconstruction des moulins de Varey dits de Cheminant et de Secheron, qui avaient été brûlés par les Dauphinois lors de la guerre de Hugues, comte de Genève. Réparation à celui de l'Abergement, appartenant par moitié au comte.* » Aucune indication n'a, pour le moment, été trouvée sur le copropriétaire.

De nos jours, les habitants de l'Abergement peuvent cependant encore admirer, grâce à la ténacité de ses propriétaires, un de ces rares témoignages de notre patrimoine :

Le Moulin Perrin:



Plan : Extrait de l'ancien Cadastre.

On retrouve des actes en 1625-1669-1677-1681 prouvant l'existence du moulin situé « Chez Gavet » dès le 17^es.

En 1736, un bail permet de noter le nom de 4 personnes, chacune possédant $\frac{1}{4}$ de droits de propriété sur le moulin :

- Charles Monin : bourgeois de Nivolet
- Claude Monin : châtelain de Varey
- Jean Baptiste Ravet : bourgeois de L'Abergement de Varey, propriétaire du château situé en face du moulin ; il était négociant en vins
- François Laporte : marchand d'Auterive, propriétaire de la Ferme de la Montagne.

Un bail de 9 ans était établi entre eux et

- Antoine Janet : charpentier de Bruno (Brénod ?)
- Claude Vincent : marchand à Cornelles habitant Bruno.

Le bail stipulait que les propriétaires devaient, pour la mise à disposition de leur moulin, recevoir une somme d'argent et des biens en nature (farine et nourrissage d'un cochon fourni chaque année par l'un des propriétaires !)

Un nouveau bail de 9 ans fut passé en 1768 entre les 3 propriétaires (F. Laporte pour moitié, JB. Ravet pour $\frac{1}{4}$ et Honoré Revoux pour le dernier quart) et 2 bailleurs : François et Claude Auguste Galand.

Dans la délibération du conseil municipal du 27 octobre 1793 (13 Frimaire de l'an II) est fixé le prix maximum des farines du moulin de l'Abergement selon les lois de la République. Défense est faite au meunier de se faire payer en nature et de faire payer plus.

Au XIX^es., un acte de vente du 16 octobre 1842 nous apprend que le fils d'Honoré Revoux, Joseph Marie Antoine Revoux était devenu le seul propriétaire du moulin. Substitut du procureur du roi, il était domicilié à Nantua. A sa mort, ses héritiers vendent le moulin au bailleur de l'époque : Louis Janton, propriétaire à Dalivoix, qui le fait exploiter. En 1853 la transformation du moulin fait suite à sa détérioration.

Vers 1880, François Janton, son petit-fils fait construire la couverture de l'Oiselon pour y installer une batteuse. Sa fille, Marie Alice, héritière du moulin, épouse en 1902 **Jean Baptiste Perrin** qui, vers 1910, fit monter une scie à ruban.



Le moulin en 1952

Carte postale ed. Grumod

A partir de 1930, l'activité du moulin périclité et devient uniquement familiale. Il fournit de la farine jusqu'à la seconde guerre mondiale. La batteuse et le moulin à huile fonctionnent encore dans les années 60 et la scie à ruban jusqu'en 1990.

Grâce à son enthousiasme passionné, toute la famille Perrin s'entraide pour redonner au moulin une deuxième vie. Ainsi, en 2007, la vieille roue en bois devenue vétuste est remplacée.



Aujourd'hui le moulin est composé d'un **moulin à farine** avec deux paires de meules, d'un **moulin à huile** par écrasement à la pierre entraînée à l'aide de la roue du moulin et d'un **pressoir** manuel ayant recours à un système de démultiplication pour terminer la pressée. Une **batteuse** et une **scie à ruban** complètent l'ensemble et permettent à Guillaume et à Bertrand Perrin de présenter un moulin dans un état de conservation admirable. L'affluence que connaissent les journées portes ouvertes et patrimoine témoignent de leur réussite.



Le moulin à huile écrase les cerneaux jusqu'à obtention d'une pâte. Après avoir été chauffée, cette pâte est installée dans le pressoir à manivelle et bientôt l'huile s'écoule.